

## Eau potable : hausse modérée pour les ménages, plus élevée pour les gros consommateurs en 2024

Le comité syndical du 24 novembre 2024 a voté le tarif de l'eau pour l'année 2024. Celui-ci est établi pour tenir compte des dépenses en cours et à venir.

En effet, il s'agit non seulement de prendre en compte les dépenses quotidiennes pour la production, le transport et la distribution de l'eau (structure administrative, énergies et fluides, rémunération des délégataires...) mais aussi les dépenses d'investissements nécessaires au développement des infrastructures (usines de traitement, réseaux, branchements...). Le tarif doit donc garantir la pérennité d'un service public de l'eau potable de qualité. Son élaboration s'appuie sur un plan prévisionnel robuste au-delà de 5 ans et sur une étude de la capacité d'emprunt et de remboursement.

Pour la majorité des usagers en 2024, le tarif de l'eau s'établira ainsi à 2,14 € par m<sup>3</sup> (redevance agence de l'eau et TVA incluses), soit une augmentation d'environ 9 € par an, sur la base d'une facture de 120 m<sup>3</sup> correspondant à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes. Pour ne pas pénaliser les familles nombreuses, atlantic'eau a par ailleurs augmenté le plafond de la tranche 1 qui bénéficie du tarif au m<sup>3</sup> le moins élevé. De 150 m<sup>3</sup>, ce plafond passe désormais à 200 m<sup>3</sup> par an.

Depuis de nombreuses années, les gros consommateurs d'eau bénéficiaient d'un tarif au m<sup>3</sup> très inférieur à celui des usagers domestiques. Dans une démarche d'incitation aux économies d'eau, cette dégressivité du tarif est supprimée. Les consommateurs de plus 1 000 m<sup>3</sup> par an verront donc une augmentation importante (+ 0,32 € à + 0,35 € par m<sup>3</sup>) pour rattraper le prix au m<sup>3</sup> des faibles consommateurs.

L'augmentation des tarifs porte uniquement sur la consommation d'eau potable. Les tarifs de la prime d'abonnement, quant à eux, n'augmentent pas.

### Atlantic'eau, service public d'eau potable en Loire-Atlantique

Atlantic'eau est le service public en charge de l'eau potable sur 148 communes. Ce syndicat départemental est placé sous la responsabilité d'élus locaux.

Fondé sur un principe de solidarité, atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable pour l'ensemble des abonnés de son territoire, quelle que soit la ressource disponible. 251 000 abonnés sont raccordés au service.

Pour plus d'informations : [www.atlantic-eau.fr](http://www.atlantic-eau.fr)